

Bilan 2018

Date de publication
23 août 2018

Lentille Verte du Puy AOP



À retenir cette campagne

- Augmentation de la pression en bruches
- Forte apparition de rouille brune en fin de cycle
- Déclenchement de foyers de maladies racinaires (dû à la présence de Fusarium Oxysporum)
- Gestion de l'enherbement délicate en raison des fortes précipitations

Réseau

- 7 parcelles observées 1 à 2 fois par semaine + 3 parcelles en observations flottantes.
- 207 observations au total du 18 avril au 14 Août 2018.
- 5 Bulletins de Santé du Végétal « Lentille » rédigés sur la campagne.
- Implication et échanges avec les observateurs ATC locaux (EuréoCoop, Equation, Ets Trescarte, Sabarot Agriculture).

Faits marquants sur la campagne :

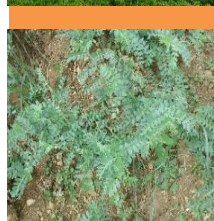
- ✓ Semis s'étalant du 25 mars au 30 avril 2018 dans des conditions humides pour les semis précoces et plus saines pour les semis tardifs. Décalage des dates de semis de 10 à 15 jours.
- ✓ Cycle végétatif perturbé en raison de conditions climatiques humides entre le stade 3 et 8 feuilles (200 mm de précipitations en moyenne sur l'ensemble de la zone entre le 1er mai et le 17 juin 2018 soit +150% par rapport à la normale).
- ✓ Conditions météo chaudes et orageuses en fin de cycle.
- ✓ Récolte réalisée dans de bonnes conditions climatiques mais avec un rendement médiocre de 5 qtx/ha.

Sitones du pois

- ✓ Présence de sitones sans atteindre le seuil de nuisibilité de 50% de plants touchés avant le stade 3 à 4 feuilles.
- ✓ Niveau de pression faible identique à l'année 2017.

Pucerons verts (AcrythosiphonPisum)

- ✓ Présence de pucerons verts en cours de cycle. La forte présence d'auxiliaires de cultures telles que les syrphes, chrysopes et coccinelles a permis le contrôle des pucerons.
- ✓ Niveau de pression faible identique à 2017 sans dégât significatif sur la culture.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture et ODG Lentille Verte du Puy



➤ Cécidomyies

Captures Cécidomyies 2018	08/06	11/06	14/06	18/06	20/06	21/06	25/06	28/06	02/07	05/07	09/07	12/07	CUMUL
Cerzat	/	0	0	2	/	4	2	0	/	/	/	/	8
Vergezac	/		0	/	0	0	0	0	1	0	0	1	2
Vernassal	/	0	1	/	1	0	3	0	3	0	0	0	8
Le Brignon	/	/	0	0	/	3	2	0	0	0	0	0	5
Landos	/	/	0	1	/	4	2	1	1	0	0	0	9
St Haon	/	/	/	/	3	/	3	2	4	0	0	0	12
Cayres	/	/	/	/	/	/	/	/	3	0	1	0	4

- ✓ Mise en place d'un relevé pour suivre son évolution sur la zone : 54 observations spécifiques sur la période du 08 juin au 12 juillet 2018.
- ✓ Détection de vols sur l'ensemble de la zone sans atteindre le seuil de nuisibilité de 100 captures cumulées depuis le stade torche du bouton floral.
- ✓ Faible intensité de vols (identique à 2017 et 2016).
- ✓ Peu de dégâts constatés sur gousses en fin de cycle.

➤ Bruche de la lentille

- ✓ Mise en place d'un relevé spécifique dans le cadre d'une étude expérimentale pour suivre l'évolution des captures sur 3 parcelles sur la commune de Cerzat. Installation de tentes Malaises pour intercepter les vols d'insectes. Début des observations durant la 2^{ème} quinzaine d'avril pendant 12 semaines. Analyses des relevés en laboratoire.

- ✓ Le tableau ci-dessous reprend les relevés effectués sur les 3 tentes Malaises :

Date	TM1	TM2	TM3	Total
27/04/2018	/	/	/	/
30/04/2018	/	/	/	/
02/05/2018	/	/	/	/
04/05/2018	0	0	0	0
09/05/2018	28	17	27	72
11/05/2018	1	0	1	2
15/05/2018	/	11	22	33
18/05/2018	1	1	0	2
22/05/2018	50	103	22	175
25/05/2018	43	69	25	137
28/05/2018	16	41	10	67
31/05/2018	1	12	3	16
08/06/2018	20	108	2	130
12/06/2018	3	18	1	22
15/06/2018	1	1	0	2
19/06/2018	0	8	/	8
21/06/2018	0	56	/	56
25/06/2018	0	60	/	60
28/06/2018	0	15	/	15
02/07/2017	2	44	/	46
05/07/2018	1	9	/	10
09/07/2018	0	2	/	2
16/07/2018	1	2	/	3
TOTAL	168	577	113	858

- ✓ Les relevés ci-dessus témoignent de la présence de vols de bruches pour les 3 pièges mis en place. Aucun seuil de nuisibilité bruches n'est actuellement déterminé sur lentille. La méthode de suivi avec les tentes Malaises est en cours d'expérimentation et permettra de déterminer des seuils pour analyse de risque.
- ✓ La pression bruches sur lentille est en augmentation ces 2 dernières années sur la zone de production. Pour l'année 2018, les bruches ont été présentes dès les premières récoltes et continuent leur cycle de développement dans les silos de stockage 4 à 6 semaines après récolte.

➤ **Maladies foliaires**

- ✓ La Rouille Brune : développement de la rouille brune freiné par les conditions chaudes et sèches pour les semis précoces. En revanche, les semis tardifs ont été fortement impactés par l'apparition de rouille brune en fin de cycle sur les parcelles d'altitude qui avaient un bon potentiel de rendement => impact allant d'une perte de 30% à la destruction totale de certaines parcelles. En progression par rapport à 2017.
- ✓ L'Anthracnose : apparition limitée sur l'ensemble de la zone de production dès le stade floraison. Peu d'impact sur le rendement final. En régression par rapport à 2017.



Cayres, le 01 août 2018, parcelle entièrement détruite par la Rouille Brune

➤ **Maladies racinaires**

- ✓ Des foyers de jaunissement sont apparus de manière précoce comme en 2017 dès le stade 6 à 8 feuilles de la lentille en raison des cumuls de précipitations importants entre mai et juin 2018.
- ✓ Réalisation d'analyse sur plantes de lentille qui ont permis de détecter la présence de champignons *Fusarium Oxysporum*. Dans ces mêmes analyses, absence d'Aphanomycètes Euteiches comme en 2017.
- ✓ Perte de rendement estimée de 10% à la destruction totale de la parcelle.

➤ **Gestion des adventices dans la culture de lentille**

- ✓ Les adventices les plus problématiques sont les bleuets des champs et les orties royales. Présence de renouées des oiseaux, renouées liserons et matricaires sur les semis 2018
- ✓ Les conditions humides du printemps 2018 ont été favorables à la levée tardive des adventices dans les parcelles et en particulier de la matricaire qui a envahi des parcelles en intégralité au mois de juillet. En effet, les interventions mécaniques avec herse étrille, bineuse et roto étrille ont été impossibles du 15 mai au 25 juin, période optimale pour ce type d'intervention.
- ✓ Au final, contrairement à 2017, les conditions de récolte ont été très difficiles sur certaines parcelles en raison du salissement important. La fauche de certaines parcelles avec du matériel spécifique a été réalisée afin de faciliter les conditions de récolte. Cette technique de fauche, 2 à 3 jours, avant la moisson, a permis de sécher complètement les plantes et de réduire les pertes de lentilles au champ.